

## DOCUMENT A REMPLIR ET A RETOURNER AVEC VOTRE FICHE DE CANDIDATURE

Une fois le dossier complet soumis, le comité pédagogique d'ADM examinera la candidature et notifiera par écrit le candidat (par e-mail ou courrier) de l'acceptation ou du refus. A la Direction du Service Formation de l'ONG Action dans le Monde, accompagné des pièces suivantes :

- Lettre de motivation manuscrite.
- Curriculum Vitae (CV) détaillant les expériences professionnelles, bénévoles ou académiques pertinentes.
- Photocopies des diplômes obtenus (si applicable).
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
  - Si le document n'est pas au nom du candidat : fournir une attestation d'hébergement signée par l'hébergeant, accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité.
- Photo d'identité récente.
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à la formation et aux stages.
- Attestation de l'employeur (si applicable) :
  - Pour les candidats salariés, une attestation confirmant leur statut et, le cas échéant, la prise en charge de la formation par l'employeur.
- Certificat médical attestant de l'aptitude physique et mentale à participer à la formation et aux missions.
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois.
- Attestation de vaccination (obligatoire pour certaines destinations ou missions).
- Preuve de paiement des frais de participation.
- Autorisation parentale signée (si le candidat est mineur).
- Dérogation pour le stage pratique de trois mois :
  - Les candidats en situation d'emploi à plein temps peuvent être exemptés du stage pratique de trois mois s'ils remplissent les conditions suivantes:
    - Être en emploi depuis plus de trois mois au moment de l'inscription.
    - Être sous contrat de travail permanent (CDI).
    - Justifier d'une expérience professionnelle remplissant l'un des critères suivants :
      - Une expérience continue de trois mois à l'étranger.
      - Une expérience discontinue de six mois à l'étranger.
  - Précision importante : L'expérience professionnelle mentionnée doit avoir été réalisée dans un autre continent que celui de la résidence passée

ou actuelle du participant. Justificatifs requis : Les candidats doivent fournir les justificatifs suivants lors de l'inscription :

- Une attestation de leur employeur confirmant leur situation professionnelle et leur type de contrat.
  - Les preuves de l'expérience professionnelle à l'étranger (certificats, lettres de recommandation, ou documents équivalents).
- En cas de dispense, les participants devront néanmoins réaliser une étude de cas pratique pour valider les compétences requises dans le cadre de la formation.